

Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 (résolution 2023-05-105)

Considérant que lors de la séance du 3 avril dernier, le directeur général et greffier-trésorier a déposé, conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022. Je fais donc rapport aux citoyennes et citoyens de la Municipalité des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour cet exercice.

L'année 2022 s'est terminée avec un surplus de l'exercice financier de 869 388 \$ portant le surplus accumulé non affecté (surplus libre) à 1 791 323 \$, montrant ainsi, que la municipalité de Saint-Esprit est en excellente santé financière.

Outre le maintien des opérations régulières de la municipalité, l'année 2022 a été marquée par des travaux importants, dont :

- Réfection du rang de la Rivière Sud;
- Remplacement de ponceaux sur le rang des Pins;
- Vidange des étangs aérés;
- Mise en place de glissades en saison hivernale;
- Acquisition d'un terrain pour la mise en place d'un stationnement sur la rue Principale;
- Mise en place d'un nouveau skate park moderne et d'une piste cyclable;
- Tableau de pointage au terrain de balle;
- Réfection du poste de pompage des Loisirs;
- Ajout de mobilier urbain au parc Desjardins;
- Mise en place d'un système de recirculation de l'eau pour les jeux d'eau.

Le contrôle serré de l'administration municipale appliqué tout au long de l'année a permis de faire un suivi conforme des dépenses courantes et de celles de divers projets. Nous souhaitons, en terminant, en profiter pour souligner le travail acharné de toute l'équipe municipale qui permet la réalisation de ces projets.

Germain Majeau, Maire
Le 4 mai 2023

RAPPORT FINANCIER
SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
Revenus				
Fonctionnement	1	4 421 231	4 994 821	4 526 352
Investissement	2		399 727	556 138
	3	4 421 231	5 394 548	5 082 490
Charges	4	4 626 113	4 767 139	3 934 735
Excédent (déficit) de l'exercice	5	(204 882)	627 409	1 147 755
Moins : revenus d'investissement	6		(399 727)	(556 138)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(204 882)	227 682	591 617
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations	8	582 691	732 922	602 405
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9		257 257	28 765
Remboursement de la dette à long terme	10	(337 325)	(337 325)	(208 275)
Affectations				
Activités d'investissement	11	(170 500)	(246 666)	(47 280)
Excédent (déficit) accumulé	12	130 016	235 518	(27 164)
Autres éléments de conciliation	13			101 157
	14	204 882	641 706	449 608
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15		869 388	1 041 225